

neur du jeune roi, et fut exilé par le Régent dans son gouvernement. Le Consulat, malgré la disgrâce dans laquelle était tombé Villeroy, donna, soit par reconnaissance, soit par flatterie, son nom à la partie du quai de Saône située entre le pont de Pierre et la rue des Souffletiers (1). C'est sous son gouvernement, et en 1700, que fut fondée l'Académie de Lyon. L'illustre maréchal s'en déclara le protecteur, et son nom fut, ainsi que celui de ses successeurs, placé en tête de la liste des membres de cette Compagnie, qui, depuis 1800, date de son rétablissement, jusqu'en 1814, a eu pour protecteurs Bonaparte, premier consul et Napoléon empereur; depuis 1815 jusqu'en 1830, le roi de France et de Navarre, et depuis 1831 jusqu'à présent, le roi des Français (2). — François de Neufville supprima, dans son gouvernement, les jeux de hasard dont la ferme lui rendait annuellement 12,000 livres. Cette suppression eut lieu sur la demande du consulat, mais sous la condition que la ville payerait une rente viagère de 7900 livres aux officiers et domestiques de la maison Villeroy, rente qui devait cesser dans le cas où les jeux prohibés seraient rétablis. François de Neufville mourut à Paris le 8 juillet 1740. Le P. Louis Renaud, dominicain, né à Lyon vers 1690, prononça son oraison funèbre dans l'église de la Charité, le 15 septembre 1730. Le Consulat fit faire à l'illustre défunt, dans l'église des Carmélites, une pompe fu-

On donna, en 1740, une seconde édition de ce *Recueil* précédée de la même dédicace, que l'on data du 1^{er} juin 1740. C'était un singulier paracronisme: François de Villeroy n'existait plus depuis dix ans, et, s'il faut en croire les auteurs de la *Biogr. lyonn.*, p. 449, Saint-Didier était décédé le 1^{er} juin 1737. Voyez la *Notice sur le Franc lyonnais*, par M. Jouruel, Lyon, 1839, in-8°.

(1) Cette partie du quai de Saône fut construite en 1719. C. Bregnot. *Dict. des rues de Lyon.*

(2) *Hist. de l'Académie de Lyon*, par J. B. Dumas, 1840; 2 volumes in-8°.